



14ème législature

Question N° : 102635	De Mme Sandrine Doucet (Socialiste, écologiste et républicain - Gironde)	Question écrite
Ministère interrogé > Affaires sociales et santé		Ministère attributaire > Solidarités et santé
Rubrique > outre-mer	Tête d'analyse >DOM-ROM : La Réunion	Analyse > grippe. vaccination. perspectives.
Question publiée au JO le : 14/02/2017 Date de changement d'attribution : 18/05/2017 Question retirée le : 20/06/2017 (fin de mandat)		

Texte de la question

Mme Sandrine Doucet interroge Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur la distribution des vaccins anti-grippe sur l'île de La Réunion. Les vaccins contre la grippe touchant la métropole en hiver ne semblent pas être livrés sur l'île de La Réunion avant l'hiver austral, correspondant aux mois de juillet-août. Les Français résidant à La Réunion et désirant se rendre en métropole à l'occasion de l'hiver métropolitain, par exemple pour les fêtes de fin d'année, n'auraient ainsi pas accès au vaccin. Par ailleurs, lors des vacances, de nombreux visiteurs viennent à La Réunion et sont potentiellement porteurs du virus. Elle lui demande de lui clarifier la situation concernant la distribution du vaccin contre la grippe saisonnière sur l'île de La Réunion. Elle la remercie de bien vouloir lui préciser les mesures qui peuvent être prises afin de remédier à ce décalage dans la distribution.